

Brevet le Roy d'Yvetot, dimanche 04 juin 2023.

Voici le classement du brevet :

Participation : **185** cyclos route

270 vététistes

1^{er} : avec 22 participants, NORMANVILLE

2^{ème} : avec 19 participants, FECAMP

3^{ème} : avec 18 participants, PAVILLY

4^{ème} : avec 15 participants, SAINT VALERY EN CAUX et LE TRAIT

6^{ème} : avec 10 participants, YERVILLE

7^{ème} : avec 8 participants, CANY

Les autres clubs étant si peu représentés que je n'ai pas pris d'autres notes.

Les plus jeunes sont d'YVETOT et les plus méritants de PAVILLY.

Didier

Ce dimanche nous avons participé à la sortie du Bon Vieux Roy d'Yvetot, mais connaissez-vous la légende de ce bon Roy. Permettez-moi de vous la clamer si vous l'ignorez :

La légende du Roy d'Yvetot est une histoire folklorique et littéraire française qui remonte au Moyen Âge. Elle est basée sur une chanson populaire intitulée "Le Roi d'Yvetot", qui aurait été écrite au XIII^e siècle par un trouvère français anonyme.

Selon la légende, le Roy d'Yvetot était un souverain fictif qui régnait sur la petite ville normande d'Yvetot. Il était décrit comme un roi joyeux et insouciant, aimant les plaisirs de la vie, en particulier le vin. La chanson raconte comment le roi et ses sujets passaient leur temps à boire et à faire la fête, sans se soucier des affaires du monde.

La renommée de la chanson s'est répandue au fil des siècles, et elle est devenue une sorte de symbole de la légèreté et de la joie de vivre. Elle a été chantée et adaptée par de nombreux artistes et écrivains au fil du temps. La chanson est souvent associée à l'image d'un roi ivre et bon vivant, représentant une sorte de contrepoint humoristique aux souverains puissants et sérieux de l'époque.

Il convient de noter que la légende du Roy d'Yvetot est une œuvre de fiction et n'a aucune base historique réelle. Cependant, elle a joué un rôle important dans la culture populaire française et continue d'être appréciée comme un conte traditionnel.

Ceci n'est qu'une petite approche de ce que pouvait être le Roy d'Yvetot, si cette histoire vous a passionnés, (comme je n'en doute pas ...) je vous invite à chercher sur internet.

Maintenant pour répondre à une interrogation de Lionel trouvée sur Strava, je me permets de faire le distinguo entre une randonnée et un brevet de cyclotourisme et qui peut-être pourra servir à d'autres :

En cyclotourisme, une randonnée et un brevet sont deux types d'événements distincts avec des caractéristiques différentes :

Randonnée :

Une randonnée cyclotouriste est généralement une sortie informelle et non compétitive. Elle est organisée par un club cyclotouriste ou un groupe de cyclistes passionnés. Les randonnées peuvent varier en termes de distance, de durée et de difficulté, et sont souvent ouvertes à tous les niveaux de cyclistes. Elles sont souvent axées sur la découverte d'une région, d'un paysage ou d'un itinéraire spécifique. Les participants peuvent se joindre librement à la randonnée et rouler à leur propre rythme, s'arrêter en cours de route pour profiter des points d'intérêt ou prendre des pauses.

Brevet :

Un brevet cyclotouriste, également connu sous le nom de randonnée permanente ou d'audax, est un événement officiel et réglementé. Il est généralement organisé par une fédération cyclotouriste ou un club affilié. Les brevets sont des épreuves non compétitives avec une distance fixe à parcourir dans un délai donné. Ils sont conçus pour tester l'endurance et la capacité des cyclistes à terminer une distance spécifique dans un temps imparti. Les participants doivent généralement valider leur passage à des points de contrôle prédéterminés tout au long du parcours. Les brevets peuvent être de différentes distances, allant de quelques dizaines de kilomètres à plusieurs centaines de kilomètres, et sont souvent utilisés comme étapes de préparation pour des événements plus longs, tels que les randonnées de type "Paris-Brest-Paris".

En résumé, une randonnée cyclotouriste est une sortie informelle axée sur la découverte, tandis qu'un brevet est un événement réglementé avec une distance fixe à parcourir dans un délai donné, testant l'endurance des cyclistes.

Autrement dit nous sommes et nous avons toujours été dans l'erreur lorsque nous dénommons ou dénommons la sortie du dimanche ou du jeudi « Brevet » car il n'a jamais été question de délai pour l'effectuer. Par-contre je pense quoi qu'il en soit que ce soit une bien grave erreur et je pense même que nous ne sommes pas prêts de nous débarrasser de cette habitude.

C'est tout pour aujourd'hui.

Jacques

Les photos du jour : Jacques <https://photos.app.goo.gl/ZHW9Vj4NXVoViPlk7>